

Total Activités: 45	<p>Objectif qualitatif: L'objectif général de la PNE 2016-2020 vise à promouvoir l'accès à un emploi productif, décent et durable pour tous les hommes et les femmes en âge de travailler (y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap). Plus spécifiquement, elle envisage de : - Améliorer les conditions de travail des travailleurs ; - Concevoir et mettre en œuvre une véritable stratégie cohérente de création d'emplois à l'échelle régionale ; - Améliorer le dispositif de développement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes ; - Promouvoir des emplois décents pour les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap ; - Améliorer le système d'information et de communication sur le marché du travail ; - Mettre en place un mécanisme pérenne de financement capable de mobiliser des ressources financières conséquentes pour la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi.</p>	<p>Objectif quantitatif: La création ou l'entrée dans le formel de 50.000 à 60.000 PME, avec pour objectif d'avoir un tissu de PME dense et solide de 100.000 à 120.000 PME à l'horizon 2020 ; La création d'emplois formels et de qualité, à hauteur de 300.000 à 400.000 emplois additionnels ;</p>
---------------------------	---	---

N°	ACTIVITES
----	-----------

AXE STRATEGIQUE 1: Amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs	
--	--

1	Vulgariser le Code du Travail de 2015
2	Assurer le suivi de l'application du Code du Travail de 2015
3	Mettre en œuvre le projet d'extension de la protection sociale aux travailleurs indépendants (sensibilisation, communication et évaluation)
4	Faire adopter le document provisoire du PPTD (Programme Pays pour le Travail Décent) 2016-2020 et en assurer la diffusion
5	Faire une évaluation de la mise en œuvre du PPTD
6	Renforcer les capacités techniques des travailleurs sociaux et des inspecteurs de travail à la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants
7	Organiser des campagnes nationales de sensibilisation sur le phénomène de la traite et des pires formes de travail des enfants
8	Renforcer les capacités techniques des acteurs intervenant en Santé et Sécurité au Travail (SST) en vue d'améliorer la sécurité et la santé sur les lieux de travail

AXE STRATEGIQUE 2: Développement de l'emploi local	
--	--

1	Réaliser des études de bassins et de gisements d'emploi sur l'ensemble du territoire
2	Elaborer des stratégies de promotion de l'emploi dans chaque pôle de développement
3	Organiser des campagnes de sensibilisation à l'endroit des élus locaux à l'approche THIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) dans la réalisation de travaux d'utilité publique ou d'intérêt communautaire dans leurs territoires
4	Réaliser la cartographie des initiatives d'emplois sur l'ensemble du territoire
5	Elaborer des programmes d'insertion des femmes et des jeunes dans les pôles de développement
6	Renforcer les capacités techniques des élus locaux et du personnel technique sur le pilotage, la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de programmes d'insertion des femmes et des jeunes

AXE STRATEGIQUE 3: Renforcement du dispositif de développement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat	
---	--

1	Rendre opérationnel le cadre institutionnel et réglementaire de l'apprentissage
2	Renforcer les capacités des jeunes en entrepreneuriat
3	Mettre en place un fonds de garantie pour le financement des projets AGR et de micro entreprises
4	Formuler des stratégies de formation du personnel domestique féminin
5	Elaborer des stratégies de promotion de l'emploi dans les filières porteuses (TIC, emplois verts, artisanat, mode-habillement....)

AXE STRATEGIQUE 4: Promotion d'emplois décents pour les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap	
--	--

1	Prendre les décrets d'application de la loi n° 98-594 d'Orientation en faveur des personnes en situation de handicap (PSH)
2	Elaborer un document de stratégie de promotion de l'emploi des couches vulnérables (Personnes en Situation de Handicap et femmes)
3	Evaluer la mise en œuvre de la stratégie de promotion de l'emploi des Personnes vulnérables
4	Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur la problématique de l'insertion des Personnes en Situation de Handicap

#### AXE STRATEGIQUE 5: Amélioration du système d'information et de communication sur le marché du travail

- 1 Définir le cadre institutionnel, organisationnel et fonctionnel de l'Observatoire autonome de l'emploi et des métiers
- 2 Renforcer les capacités de l'Observatoire de l'Emploi et des Métiers (capacités humaines, techniques, financières, organisationnelles et logistiques)
- 3 Constituer une base de données sur les actions en matière de lutte contre le travail des enfants
- 4 Développer un système de communication sur la Santé et la Sécurité au Travail
- 5 Renforcer le système national d'information en Santé et Sécurité au Travail
- 6 Produire des annuaires statistiques du marché du travail
- 7 Elaborer un répertoire sur les métiers et les besoins en qualification exprimés par l'ensemble de l'économie
- 8 Réaliser des enquêtes annuelles sur la situation de l'emploi (couplées avec le secteur informel chaque deux ans)
- 9 Réaliser des études sectorielles sur les dynamiques en cours sur le marché du travail, sur la pauvreté et la relation emploi-formation
- 10 Elaborer un rapport annuel sur l'insertion et l'emploi des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap
- 11 Elaborer un Compendium des Compétences des Personnes en Situation de Handicap
- 12 Elaborer les comptes nationaux de l'emploi
- 13 Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication relatif à l'information sur le marché du travail
- 14 Produire et diffuser les informations sur le marché du travail

#### AXE STRATEGIQUE 6: Mécanisme de financement, de coordination et de suivi-évaluation de la PNE

- 1 Renforcer les capacités des organes opérationnels de gouvernance de la PNE (Comité Emploi et Comités Régionaux Emploi)
- 2 Opérationnaliser les organes de suivi-évaluation de la PNE
- 3 Renforcer les capacités des structures opérationnelles de suivi-évaluation de la PNE
- 4 Produire et diffuser le document de PNE
- 5 Réaliser une étude sur le mécanisme de financement pérenne de la PNE
- 6 Organiser une table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du PAS de la PNE
- 7 Réaliser un audit institutionnel, organisationnel et fonctionnel des structures en charge de l'emploi et de la formation professionnelle
- 8 Adopter, diffuser et mettre en œuvre une Loi d'Orientation sur l'Emploi